

MOBILITÉ DOUCE L'initiative des villes lancée officiellement samedi

En ville... sans sa voiture

VIVIAN BOLOGNA

Quelque 50 personnes des 11 organisations qui soutiennent l'initiative communale «Pour la promotion de la marche, du vélo et des transports publics» s'étaient donné rendez-vous à la place Centrale samedi pour le lancement officiel de la récolte de signatures.

Le texte lancé par les partis politiques – (PS et Jeunesse socialiste, Verts et Jeunes Verts, Passerelle et Vert'libéraux), mais aussi par le WWF, l'ATE, Vision 2035, Mobilité piétonne, Actif-traffic et Pro Vélo Bienne-Seeland – vise à favoriser la mobilité douce (voir les détails ci-contre). Reste que l'initiative peut apparaître comme peu contraignante, les mesures concrètes n'étant pas légion. Un reproche que réfute Urs Scheuss, président des Verts Bienne, dont le parti est à l'origine de l'initiative: «Nous demandons tout de même l'augmentation de 10% de la mobilité douce pour les dix années qui suivent l'entrée en vigueur du règlement. Les autorités zurichoises ont eu toutes les peines du monde à atteindre cet objectif dans le cadre d'une initiative comparable. Cela montre que notre requête est exigeante. Pour le reste, c'est volontairement que nous ne proposons pas des mesures très précises pour que les autorités aient suffisamment de marge de manœuvre lors de la mise en œuvre.» L'écologiste tient ainsi à faire la parallèle avec la précédente initiative lancée par les Verts il y a quatre ans demandant la réduction des émissions de CO₂: «Au final, les autorités ont proposé de la réaliser en allant plus loin que ce que nous demandions grâce à la mention Gold du label Cité de l'énergie.»

Le texte fait donc référence à des principes de base, comme la protection de la population contre les



Ils étaient plus de 50 à avoir rallié samedi la place Centrale sans voiture pour le lancement officiel de l'initiative pour une mobilité durable. ADRIAN STREUN

effets négatifs du trafic motorisé. «La population se sent en danger dans la rue en raison de la circulation», affirme Urs Scheuss. Le sondage d'opinion réalisé par la police cantonale et l'Institut de criminologie de Zurich l'an dernier concernant le sentiment d'insécurité avait montré en effet que près d'un quart des sondés se disaient dérangés par le trafic routier. Loin, néanmoins, derrière le vandalisme, l'éparpillement des déchets sur la voie publique, les rassemblements de jeunes dans la rue et le commerce de drogue.

Le lancement de l'initiative communale en pleine période préélectorale ne doit évidemment rien au hasard. «Comme nous sommes mobilisés durant cette période, la récolte de signatures devrait être aisée», conclut Urs Scheuss. ◉

www.journaldujura.ch
Retrouvez tous les articles consacrés à la mobilité douce dans nos archives.

L'initiative en bref

LE TEXTE Ceux qui signent l'initiative lancée à la fin du mois de juillet demandent au Conseil de ville d'édicter un règlement. Celui-ci stipule que «la Ville de Bienne protège la population des effets négatifs du trafic. Elle veille à ce que la population puisse se déplacer à pied et à vélo en toute sécurité. Elle vise à augmenter les parts des déplacements à pied et à vélo, ainsi que des transports publics par rapport au trafic global. Ainsi, la part des TP doit être revue à la hausse d'au moins 10% par rapport au reste du trafic, dans les dix ans qui suivent l'entrée en vigueur du règlement. Chaque année, le Conseil municipal soumet au Conseil de ville un rapport sur les mesures prises, leur mise en œuvre ainsi que sur le degré d'atteinte des objectifs.» Les 11 organisations qui ont lancé l'initiative ont jusqu'à la fin du mois de janvier 2013 pour récolter la signature d'un quinzième des ayants droit, soit quelque 2050 Biennois.

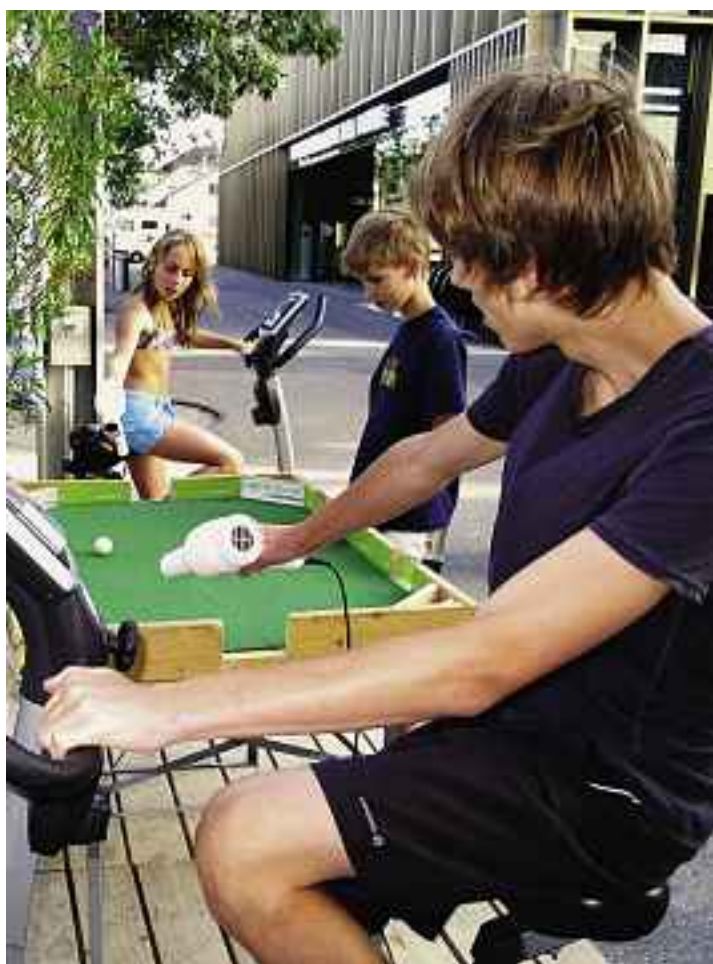
SIX AUTRES VILLES Le texte biennois reprend les principes de l'initiative des villes de l'association Actif-traffic, qui en est à l'origine. Les habitants de St-Gall, Zurich et Genève ont déjà accepté les initiatives déposées, tandis que les citoyens de Bâle, Lucerne et Winterthour ont adopté le contre-projet des autorités. ◉VB

PLACE WALSER La manifestation des jeunes Biennois est bien rodée

Les X-days ont conquis 15 000 personnes

Près de 15 000 personnes de tous les âges. Du sable et un soleil tropical. Une piscine pour se rafraîchir, du beach-volley et des skaters exceptionnels, sans oublier des groupes de musique hyper top: durant cinq jours (la grande nouveauté de cette édition 2012), les X-days ont (sur)chauffé l'ambiance de la place Walsler. Inaugurés mercredi soir en présence du maire Erich Fehr, les X-days ont rassemblé une jeunesse biennoise, fidèles de l'événement au budget de plus de 100 000 francs et soutenu à hauteur de 15 000 francs par la Ville de Bienne.

Les X-days ont réuni des jeunes qui ont contribué personnellement à la fête. Ainsi, 200 bénévoles enthousiastes ont assuré la construction, l'animation et l'accueil des spectateurs, de 7 à 77 ans. Du skateboard à la breakdance, du beach-volley et aux brasses dans la piscine à ciel ouvert, il y en a eu pour tous les goûts. «De super groupes de musique ont animé les soirées fun», commente Joel Gerber, l'attaché de presse. Chaque soir, la scène était offerte à des slameurs ou à



L'attraction du stand Fair: le jeu de ping-pong. JEAN-PIERRE AUBERT

des jeunes musiciens. «Parmi les «hot stars», le King of BNC de la breakdance battle de vendredi soir, juste avant l'inoubliable prestation de la chanteuse Leddra Chapman, venue d'Angleterre», détaille encore Joel Gerber. Des shows de danse, des cours de salsa, le skate contest, la danse-théâtre (hier) sans oublier, samedi soir, la soirée EnergieRap avec Knackeboul, Steff La Cheffe, Negatif, etc) ont ajouté à l'ambiance tropicale.

Nouveauté en 2012, la présence du stand Fair: «Notre association, créée il y a une année à Nidau, s'engage dans le développement durable. Elle motive les jeunes à une réflexion sur un nouveau mode de consommation, respectueux des standards écologiques et socialement équitables», explique son président Cyril Romann. Attraction du stand: le jeu de ping-pong. Que l'on joue avec des... sèche-cheveux: «Pour déplacer la balle, il fallait pédaler sur un vélo-rameur qui fournit l'électricité aux «fahns», rigole Cyril Romann! ◉ JPA

www.journaldujura.ch
Retrouvez notre galerie photos consacrée aux X-Days sur notre site internet.

CARNET NOIR

Décès accidentel d'Olivier Breisacher

C'est avec consternation et une grande tristesse qu'on a appris le décès d'Olivier Breisacher, survenu hier à Genève.

Agé de 44 ans, le responsable de la communication du Festival international d'échecs de Bienne s'était noyé accidentellement jeudi soir sur l'île de Majorque, où il passait ses vacances, et avait été rapatrié par la Rega aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Le décès d'Olivier Breisacher est un choc pour tous les Biennois. Il avait grandi dans la capitale seelandaise, où il avait effectué sa scolarité et obtenu une maturité au Gymnase français.

Après avoir décroché un master à l'Institut des hautes études internationales de Genève, Olivier Breisacher avait embrassé une brillante carrière de journaliste. Il travaillait depuis de nombreuses années à la rubrique sportive de la Tribune de Genève.

Pour les Biennois, il est aussi et surtout une figure incontournable du Festival international d'échecs, avec lequel il collaborait depuis plus de 20 ans. Peter Bohnenblust, président du comité d'organisation, souligne l'immense générosité de celui qui fut aussi son ami: «Nous travaillions ensemble depuis 15 ans, date de mon entrée en fonctions, et étions très proches. Olivier était l'âme du festival. Nous sommes tous sous le choc, car nous per-



Une photo de notre confrère Olivier Breisacher prise le 21 juillet dernier, lors de l'ouverture du festival d'échecs 2012.

PHOTO JEAN-PIERRE AUBERT

dons non seulement un ami, mais aussi un grand connaisseur du monde échiquéen.»

Le journaliste collaborait aussi depuis de nombreuses années dans le cadre du festival avec le Journal du Jura.

Nous avons appris son décès avec beaucoup de tristesse et une grande émotion et exprimons toute notre sympathie à sa maman, sa grand-maman, ses deux frères ainsi qu'à toute sa famille.

L'enterrement d'Olivier Breisacher aura lieu demain à 14h au cimetière israélite de Madretsch. ◉ ISABELLE GRABER

BIENNOIS RETENU AU KENYA

Toujours plus d'indices de liens djihadistes

Les liens djihadistes du jeune Biennois bloqué au Kenya se précisent, comme le révèle Le Temps dans son édition de samedi. L'ancien gymnaste, Jordanien soupçonné de djihadisme, interdit d'entrée sur sol suisse, a eu des liens avec des islamistes radicaux, dont un certain A. I., 27 ans. Réfugié comme M.N dans le canton de Berne, A.I est Somalien. Une source proche des enquêteurs confirme que les deux hommes ont été en contact avant le départ de M.N pour le Kenya, puis pour la Somalie où il aurait combattu aux côtés de la milice islamiste Al-Shabaab, proche d'Al-Qaïda. «A.I l'a aidé à organiser son voyage», précise une deuxième source.

A.I aurait été «très proche» du Biennois d'origine tunisienne, mystérieusement disparu en été 2005, à l'âge de 19 ans, qui a été tué ensuite par les forces américaines en Irak. M.N ne l'aurait toutefois pas directement connu.

Les autorités fédérales parlaient à l'époque d'un «cas unique», du parcours d'un adolescent qui se serait «dans une large mesure radicalisé tout seul». L'image d'un «nœud» de jeunes musulmans radicalisés se précise. Une partie graviterait autour de la mosquée Arrahman, à Bienne. L'un de ses imams réfutait cette hypothèse dans nos co-

lonnes, le 5 juillet dernier. A.I se serait «une des têtes pensantes» de ce groupe, selon une source anonyme citée par Le Temps. A.I aurait agi comme facilitateur pour M.N. Cette même source estime que M.N susciterait des vocations dès son retour en Suisse et agrandirait le réseau grâce aux contacts qu'il a eus en Somalie, où il a fréquenté des djihadites étrangers, dont les Allemands Emrah Erdogan et Ahmed Khalid Müller.

Libéré des accusations de djihadisme par un tribunal kényan, M.N est toujours interdit d'entrée sur sol suisse. Jugé dangereux par les autorités fédérales, il risque aussi de perdre son statut de réfugié. Mais il ne peut pas être refoulé vers son pays d'origine, la Jordanie.

Actuellement, il est toujours emprisonné dans une cellule d'un poste de police de Nairobi. Un connaisseur du dossier a indiqué au Temps qu'«il dit non à tout, n'a pas voulu dire à l'ambassadeur de Suisse, Jacques Pitteloud, qui l'a interrogé, ce qu'il a fait en Somalie – il prétend toujours qu'il a été enlevé – et refuse d'être transféré dans un camp du HCR.»

Selon le quotidien genevois, M.N vient de révoquer son avocat Stefan Disch, «parce qu'il lui reproche de ne pas avoir bien traité sa mère». M.N s'était déjà séparé de deux autres avocats auparavant. ◉ VB